

# LE PREMIER DEGRÉ

## POPULATION SCOLAIRE DU PREMIER DEGRÉ

Elle se compose des élèves de l'école préélémentaire (2 à 6 ans), de l'école élémentaire (6 à 11 ans) ainsi que des élèves relevant de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des enfants handicapés (ASH).

**24 450** élèves du premier degré\*

**243 ÉCOLES PUBLIQUES**

**3 ÉCOLES PRIVÉES SOUS CONTRAT**

**9 ÉCOLES PRIVÉES HORS CONTRAT**

**SOIT 255 ÉCOLES**

**RÉPARTIES DANS NEUF CIRCONSCRIPTIONS**

\*Source DPSA - L'académie en chiffres (Édition 2023)

## LES INSPECTEURS DE L'ÉDUCATION NATIONALE (IEN) DU PREMIER DEGRÉ

Les **IEN du premier degré** ont la responsabilité d'une circonscription sous l'autorité du directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN). Ils peuvent également exercer leurs fonctions auprès du recteur avec des missions académiques.

### Les IEN de Corse du sud :

IEN Ajaccio 1 : Marie-Dominique SUSINI

IEN Ajaccio 2 : Jean Louis MORACCHINI

IEN Sartène : Albert SANTONI

IEN Porto-Vecchio : Marie-Antoinette NESI-CASABIANCA

### Les IEN de Haute-Corse :

IEN Calvi / Ile-Rousse / Moltifao : Stéphane MARCHAND

IEN Bastia / Cap Nebbiu : Aurélie BOUTELLIER-COURTIAL

IEN Bastia / Biguglia / Lucciana : Céline GIORDANO

IEN Corte / LCC : Pascale ANTONETTI

IEN Folelli / Plaine orientale : Céline STEFANI

